

## I BUT DU COURS

La philosophie est l'un des grands domaines du savoir humain. Par la lecture et la discussion d'œuvres qui ont marqué la philosophie, ce cours vise un double objectif. Premièrement, il vise à se familiariser avec quelques grandes œuvres philosophiques de l'époque moderne et de l'époque contemporaine et, deuxièmement, à comprendre la spécificité de la philosophie comme domaine distinct et essentiel du savoir humain.

## II OBJECTIFS

### **Objectifs de connaissance**

- Acquérir une solide culture générale par le plaisir de la lecture.
- Faire l'expérience du savoir véhiculé dans les œuvres qui ont marqué l'histoire occidentale à l'époque moderne et à l'époque contemporaine et en comprendre la spécificité.
- Comprendre les principes de la philosophie moderne et contemporaine et leurs alternatives.

### **Objectifs d'habiletés intellectuelles**

- Développer l'art de la lecture et de la discussion.
- Développer sa propre autonomie vis-à-vis de la lecture des grandes œuvres.
- Favoriser les capacités de synthèse et de communications orale et écrite.

## III CONTENU

L'étudiant devra lire *Émile ou De l'éducation* de Jean-Jacques Rousseau et *Par-delà Bien et Mal* de Friedrich Nietzsche.

## IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

La lecture des grandes œuvres est le moyen par lequel l'étudiant développera un jugement autonome et instruit. Ce sont les livres qui enseignent, et tous dans ce cours, étudiants comme enseignants, participent à l'effort de s'en approprier l'enseignement. À chaque séance, l'étudiant sera donc invité à partager les fruits de sa lecture et à les comparer à ceux de ses pairs. Pour ce faire, diverses activités d'apprentissage seront proposées afin de rendre fécond le contact avec l'œuvre. Toutes ces stratégies pédagogiques ne visent qu'un seul objectif : enrichir la mise en commun de l'expérience d'apprentissage d'une œuvre.

## V LECTURES

Échéancier des lectures

Semaine	Lecture	Semaine	Lecture
Semaine 1	Introduction et début de la lecture de l' <i>Émile</i>	Semaine 9	<i>Émile</i> , livre IV (partie 3)
Semaine 2	<i>Émile</i> , Préface et livre I	Semaine 10	<i>Émile</i> , livre V
Semaine 3	<i>Émile</i> , livre II	Semaine 11	<i>Émile</i> , livre V (suite)
Semaine 4	<i>Émile</i> , livre II (suite)	Semaine 12	<i>Par-delà Bien et Mal</i> , Préface, I et II
Semaine 5	<i>Émile</i> , livre III	Semaine 13	<i>Par-delà Bien et Mal</i> , III à V
Semaine 6	<i>Émile</i> , livre IV (partie 1)	Semaine 14	<i>Par-delà Bien et Mal</i> , VI et VII
Semaine 7	<i>Émile</i> , livre IV ( <i>Profession de foi</i> )	Semaine 15	<i>Par-delà Bien et Mal</i> , VIII et IX
Semaine 8	<i>Semaine de lecture</i>		

Livres à se procurer :

Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, Paris, Gallimard, Folio, 1995.

Nietzsche, *Par-delà bien et mal*, trad. Patrick Wotling, Paris, GF-Flammarion, 2000.

## VI MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATIONS

### Les évaluations

- Dix réflexions hebdomadaires valant pour 30 % de la note finale.
- Un exposé oral interactif valant pour 30 % de la note finale.
- Un travail long valant pour 40 % de la note finale.

### Les critères d'évaluation

Les réflexions hebdomadaires sont le moyen grâce auquel l'enseignant s'assure que les étudiants font l'effort d'une lecture attentive avant chacune des séances. Chaque réflexion hebdomadaire portera sur la lecture demandée pour une séance particulière. L'étudiant devra choisir parmi les questions et les thèmes suggérés par l'enseignant dans le « Guide de lecture » et remettre sa réflexion (2 pages maximum, Times 12, interligne 1½) lors de la séance correspondante. Il y aura dix réflexions hebdomadaires à rédiger pendant la session (vous n'en remettez pas à la séance où vous faites l'exposé, ni à celle où vous remettez votre travail long). Elles seront évaluées en fonction de la compréhension de l'œuvre, de la clarté de l'expression, de la cohérence de l'argumentation, de la qualité de la langue et de l'originalité.

L'exposé oral interactif permet à l'étudiant de lancer et de prendre en charge la discussion lors d'une séance qui lui aura été assignée au début de la session. L'exposé sera évalué en fonction de la compréhension globale du texte à l'étude, de la pertinence et du traitement des thèmes soulevés, de la clarté de l'expression, de la

cohérence des idées et de la capacité à amorcer la discussion de l'œuvre. Seul l'exposé oral pourra se faire en équipe de deux ou individuellement ; toutes les autres évaluations seront individuelles. S'il est fait individuellement, l'exposé oral devra durer entre 10 et 15 minutes ; s'il est fait en équipe de deux, il devra durer entre 15 et 20 minutes. L'horaire des exposés oraux sera déterminé lors de la première semaine de cours.

Le travail long permet à l'étudiant d'approfondir et de porter un jugement critique sur l'une des œuvres du cours. Il prendra comme point de départ l'une des questions proposées dans le « Guide de lecture » distribué aux étudiants en début de session. Le travail écrit (8 à 10 pages, Times 12, interligne 1½) doit être remis au début de la séance consacrée à l'œuvre étudiée. Seront évaluées la compréhension de l'œuvre, la clarté de l'expression, la cohérence de l'argumentation, la qualité de la langue et l'originalité.

## VII ECHELLE DE NOTATION

La notation pour les travaux se fait selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie, qui est la suivante :

A+ (95 % - 100 %)	A (90 % - 94 %)	A- (85 % - 89 %)
B+ (80 % - 84 %)	B (76 % - 79 %)	B- (72 % - 75 %)
C+ (68 % - 71 %)	C (64 % - 67 %)	C- (60 % - 63 %)
D+ (55 % - 59 %)	D (50 % - 54 %)	E (-49 %)

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie :

<http://www.fp.ulaval.ca/fileadmin/philo/documents/formation/information-documentation/guides-politiques/politique-francais.pdf> ).

## POLITIQUES GÉNÉRALES

Voir les règles et politiques de la Faculté de philosophie sur le site :

<http://www.fp.ulaval.ca/etudes/1er-cycle/ressources/regles-et-politiques/>

## UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

L'utilisation d'appareils électroniques (téléphones intelligents, tablettes numériques, enregistreurs, ordinateurs reliés à Internet, etc.) est interdite pendant les cours.